

Réf: Dossier 478509

Avis de constitution

SOCIETE « NK VISION ELECTRONIC »

Siège Abidjan Abobo N'dotré non loin de Paris
Baguette au rond point, Lot 22, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2025, et enregistrés le 30/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NK VISION ELECTRONIC »

Objet :

- Installation de vidéo surveillance
- Sécurité Incendie
- Installation de Clôture électrique et Barbelée
- Contrôle d'accès- Anti-Intrusion
- Informatique
- Électricité

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo N'dotré non loin de Paris Baguette au rond point, Lot 22, Ilot 02

Dirigeant(s) M N'GORAN YAO EMMANUEL (GÉRANT), M KOUAKOU KONAN KAN ELOGE-CLAVER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00436 du 26/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05310/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

